



REGLEMENT GYM FORM

ASL Gymnastique Longuyon - SAISON 2026-2027

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous inscrire à l'Amicale Saint Louis, section gymnastique - Gym Form, de Longuyon et nous vous en remercions. Nous espérons que vous vous plairez parmi notre équipe.

Nous vous informons que les règles suivantes doivent être respectées.

- Les cours de Gym Form sont ouverts aux hommes et femmes de 14ans et plus. Ils seront dispensés de septembre à juin les samedis de 9h30 à 10h30 pour les cours de Pilates et de 10h30 à 11h30 pour le Cardio'Fit, hors vacances scolaires et jours fériés.
- Seules les 2 premières séances de septembre sont des cours d'essai. L'inscription sera considérée comme définitive dès que la cotisation sera réglée et que le présent règlement et la décharge seront signés.
- L'inscription demande une participation financière de 120€ pour la saison pour un cours Gym Form (Pilates ou Cardio'Fit), ou 160€ pour la saison si vous suivez les deux cours (Pilates et Cardio'Fit). Si vous possédez déjà une licence en tant que gymnaste au sein du club, une réduction sur la licence Gym Form' sera appliquée. Le tarif pour les concernées sera de 80€ l'année.
- **Arrêt en cours de saison.** Tout arrêt en cours de saison doit être signalée par écrit (e-mail) au club. La cotisation n'étant pas remboursable une fois la saison démarrée, aucun remboursement ne sera possible, sauf cas de force majeure dûment justifié (déménagement, blessure ou problème de santé empêchant durablement la pratique, sur présentation d'un justificatif), qui pourra faire l'objet d'un remboursement au prorata, à l'appréciation du bureau du club.
- La cotisation ne comprend pas de couverture « Accident Corporel ».
- Notre club ne vous demande pas de certificat médical car chacun est considéré comme responsable et au courant de son propre état de santé. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à consulter.
- **Toutes les informations importantes seront communiquées par mail.** Un groupe WhatsApp est également mis en place en début de saison pour une communication plus rapide parfois.
- Certaines informations, ainsi que des photos sont régulièrement publiées sur le groupe et la page Facebook « ASL Gymnastique » et le compte Instagram @asl_gym_longuyon. Notre club a également son site internet : www.aslgymnastique-longuyon.com.
- **Droit à l'image.** Dans le cadre des activités du club (cours, événements), des photos et vidéos des adhérents peuvent être prises et diffusées sur nos supports de communication (site internet, page et groupe Facebook, Instagram, panneaux d'affichage, presse locale). En vous inscrivant à l'ASL Gymnastique Longuyon - Gym Form, vous autorisez, sauf refus écrit de votre part adressé au club, la prise et la diffusion de ces images dans un cadre strictement associatif et non commercial. Vous disposez à tout moment du droit de retirer cette autorisation, en adressant une demande écrite (e-mail ou courrier) au club. Aucune image ne sera utilisée à des fins commerciales ni cédée à des tiers sans votre accord préalable.

- **Protection des données personnelles (RGPD).** Les informations personnelles recueillies lors de l'inscription (identité, coordonnées) sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion administrative et sportive du club. Elles ne sont ni cédées ni vendues à des tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, en adressant une demande écrite au club.
- Si un cours est annulé nous vous en informerons au plus tôt par mail (ou par WhatsApp si c'est une annulation le jour même).
- Durant le cours, merci de laisser votre téléphone portable dans votre sac et en mode silencieux afin de ne pas perturber le cours.
- **Respect des locaux et du matériel.** Les adhérents s'engagent à respecter les locaux mis à disposition ainsi que le matériel du club. Il est interdit de manger ou de boire (hors eau) dans la salle de sport, notamment sur les tapis. Merci de laisser la salle propre et rangée après chaque cours. Toute dégradation volontaire du matériel ou des locaux pourra être facturée à l'adhérent concerné.
- **Matériel.** Les adhérents doivent se munir de chaussures de sport de salle propres à semelles blanches, ainsi que d'un tapis de musculation. Ce matériel est obligatoire pour les deux cours (Pilates et Cardio'Fit). Il est interdit d'entrer dans la salle avec des chaussures portées à l'extérieur. Seules les baskets de sport propres et les claquettes propres sont autorisées (ou chaussettes seules).

L'ensemble de l'équipe de
L'ASL GYMNASTIQUE LONGUYON